



Traité Erkhin

Michna 1 - Chapitre 8

הַמְקֻדֵּשׁ אֶת שְׂדֵהוּ בְּשָׁעָה שְׁאִינָה יוֹבֵל,
אוֹמְרִים לוֹ:
פֶּתַח אֶתָּה רֹאשׁוֹן;
שֶׁהַבְּעָלִים נוֹתְנִים חֶמֶשׁ,
וְכָל אָדָם אֵינוֹ נוֹתֵן חֶמֶשׁ.
מַעֲשֵׂה בְּאֶחָד שֶׁהַקֻּדֵּשׁ אֶת שְׂדֵהוּ מִפְּנֵי רָעָתָהּ.
אָמְרוּ לוֹ: פֶּתַח אֶתָּה רֹאשׁוֹן.
אָמַר: הֲרִי הִיא שְׁלִי בְּאֶסֶר.
אָמַר רַבִּי יוֹסִי:
לֹא אָמַר זֶה אֶלָּא בְּכַבִּיצָה;
שֶׁהַקֻּדֵּשׁ נִפְדָּה בְּכֶסֶף וּבִשְׁוֵה כֶּסֶף.
אָמַר לוֹ: הִגִּיעַתָּךְ.
נִמְצָא מִפְסִיד אֶסֶר,
וְשְׂדֵהוּ לְפָנָיו:

[Dans le cas de] celui qui consacre son [champ ancestral (sédeá'houza)] pendant une période où l'[année du Yovel] n'est pas [observée, et donc le champ n'est pas racheté selon un taux fixe de cinquante shekels par beitkor mais selon sa valeur, lorsque le trésorier annonce la vente du terrain] il dit au [propriétaire :] Vous ouvrez [d'abord les enchères ; combien offrez-vous pour son rachat ? Cette méthode est avantageuse pour le trésor du Beth HaMikdash], car le propriétaire verse [un paiement supplémentaire d'un cinquième [de la valeur du champ], et toute [autre] personne ne verse pas [de paiement supplémentaire] d'un cinquième. [Il y a eu] un incident impliquant quelqu'un qui a consacré son champ en raison de sa qualité inférieure. [Les trésoriers] lui dirent : C'est toi qui ouvre [les enchères] en premier. Il dit : [C'est] à moi pour un issar, [une petite somme]. Rabbi Yossé dit : Cette [personne] n'a pas dit [qu'elle l'achèterait] pour un issar ; il a plutôt [dit qu'il l'achèterait] contre un œuf, car [les objets consacrés] peuvent être échangés contre de l'argent ou avec une [valeur] monétaire équivalente. [Le trésorier] lui dit : [Le champ] est entré en votre [possession suite à votre offre. De] ce fait, il perd un issar et son champ [reste] devant lui [en sa possession].



La Clé de la Vie

Se préparer physiquement et spirituellement aux douleurs de l'accouchement.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions